



AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : CONCOURS OFFICIEL DE SAUT D'OBSTACLES

Date : LES 23 ET 24 MAI 2026

Lieu : CLUB EQUESTRE DES F.A.R -KHENIFRA-

CSO 1* CSO 2* CSO 3 CSO 4* CNDE CND Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le



Rabat, le 17 AVR. 2026



Approuvé par la FRMSE

Directeur Général

Badre FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1- Organisateur

Nom : CLUB EQUESTRE DES F.A.R. DE KHENIFRA

Adresse : KHENIFRA

Téléphone : 05.35.58.62.47 - 05.35.58.63.62 Fax : 05.35.58.64.06

Email : ce.farkhenifra@gmail.com Website :

2- Comité d'organisation

Président de l'événement : LT-COLONEL ISMAIL BEKHOUCHE

Secrétariat du concours : A/C EL MUSTAPHA BARAHA

TELE : 06.71.23.22.60

3 - Directeur de l'événement

Nom : LT-COLONEL YOUNES BELKHOUCHE

Téléphone : 06,61.52.44.84

Fax :

Email :

4- Médecin de service

Nom : MEDECIN CNE. SARA RABII

Téléphone : 06.74.73.13.19

5 - Délégué Vétérinaire (concours)

Nom :

Téléphone :

6- Vétérinaire de permanence

Nom : VETERINAIRE LT NOUHAILA MOUATAKIF

Téléphone : 06.76.13.80.05

7- Maréchal ferrant

Nom : S/C MOHAMED DURAHOU OUCHAFRA

Téléphone : 06.16.68.42.22

IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrière de Concours

Dimension : 73/54

Type de sol : SABLE

2- Carrière de détente

Dimension : 65/50

Type de sol : SABLE

3- Ecuries

Type de boxes : EN DUR - DEMONTABLE

Dimensions boxes : 4/3 - 3/3

Prix des boxes : 400 DH

Nombre de boxes disponible :

Responsable Hébergement : LT KHALID EL MADISSI - TELE : 07.04.77.24.72



4- Programme

Date d'ouverture des écuries : Jeudi 21 Mai 2026				
N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	23/05/26	10H00	BARBE ET ARABE BARBE	BAREME A SANS CHRONO FRMSE 220.1.1.1 3 CHVX / CAV
2		A LA SUITE	1.10M	BAREME SPECIAL EN 2 PHASE FRMSE 222.2..3 2 CHVX / CAV
3		A LA SUITE	1.20M	BAREME SPECIAL EN 2 PHASES FRMSE 222.2.3 2 CHVX / CAV
4		A LA SUITE	1.30M	BAREME SPECIAL EN 2 PHASE FRMSE 222.2.3 2 CHVX / CAV
5	24/05/26	10H00	BARBE ET ARABE BARBE	BAREME A SANS CHRONO FRMSE 220.1.1.1 3 CHVX / CAV QUALIFICATIVE
6		A LA SUITE	1.10M	BAREME A AU CHRONO FRMSE 220.2.1.1 2 CHVX / CAV QUALIFICATIVE SENIOR AMATEUR ET U13
7		A LA SUITE	1.20M	BAREME A AU CHRONO FRMSE 220.2.1.1 2 CHVX / CAV QUALIFICATIVE U18 A
8		A LA SUITE	1.30M	BAREME A AU CHRONO FRMSE 220.2.1.2 2 CHVX / CAV QUALIFICATIVE SENIOR INTERMEDIAIRE ET U21

